FICHE PEDAGOGIQUE
CQP ALS JSJO
Certificat de Qualification Professionnelle
Animateur de Loisir Sportif

*Option Jeux Sportif et Jeux d'Opposition

Niveau 4- Titre RNCP 38820

OBJECTIFS

La formation au CQP ALS s'articule autour de compétences à acquérir, définies par le référentiel du métier d'animateur. Elle est constituée de 3 blocs de compétences.

- **Bloc 1** : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif dans le domaine des JSJO :Arts et éducation par les activités physiques d'opposition, Jeux de raquettes, jeux de ballons, petits et grands terrains.
- **Bloc 4** : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif.
- **Bloc 5** : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

Les blocs 4 et 5 sont communs aux options.

PRÉ-REQUIS

- Pour être admis à la formation, il faut avoir au minimum 16 ans à l'entrée en formation, présenter une pièce d'identité en cours de validité et disposer de l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent.
- Certificat médical de non-contre indication à la pratique et à l'animation de d'activité de loisir sportif de moins d'un an à la date du positionnement.
- Le candidat devra réaliser des tests d'admission portant sur ses capacités d'apprentissage, ainsi qu'un test technique préalable à l'entrée dans la formation.

Publics concernés

Le CQP ALS est une certification accessible à tous les publics y compris les personnes en situation de handicap. Nos formations sont handi-accueillantes.

Contact de notre référent handicap :
Zina MAMERI - zmameri@ufolep-idf.org

Modalités d'entrée en formation

- Épreuves pratique et écrite.
- Entretien de motivation.

Tarif

- **2 990 € avec prise en charge** (dont **50 €** de frais inscription au test de sélection **+ 60 €** frais d'inscription journée du positionnement)
- **Licenciés UFOLEP** : remise de 150 euros

Modalités de financement

- OPCO - Employeur
- Pôle Emploi
- CPF
- Financement Personnel

L'animateur loisir sportif a vocation à :

- Faire découvrir l'activité et susciter l'envie de poursuivre en établissant une relation positive avec la pratique,
- Transmettre une technicité minimum indispensable à une mise en activité des pratiquants en sécurité et en adéquation avec le niveau du public visé,
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécuritaires dans l'environnement concerné.
- Il conçoit des projets d'animation, prépare, anime et encadre les séances d'activités physiques et sportives dont il a la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants et intervient dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées.

Diplôme délivré par

Contact infos :
UFOLEP IDF
3 rue Juliette Récamier
75007 PARIS
formation@ufolep-idf.org
01 43 58 97 08
www.ufolep-idf.org

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
ILE DE FRANCE

PROGRAMME

DEVIENS ACTEUR.ICE

UFO-BLOC 1 :

du 11 au 14/01/2027

- Identification des caractéristiques et des besoins des pratiquants
- Animation et encadrement d'une séance JSJO
- Règlementation et sécurité des pratiques
- EPMSP

DEVIENS ANIMATEUR. ICE

UFO-BLOC 4:

du 25 au 28/01/2027
du 08 au 11/02/2027
du 08 au 11/03/2027

- Activités et techniques de l'option : Arts et éducation par les activités physiques d'opposition, Jeux de raquettes, jeux de ballons, petits et grands terrains.
- Construction d'une séance
- Comprendre le fonctionnement de sa structure
- Planifier et rendre compte de son activité
- Découverte de son environnement professionnel
- Santé / anatomie / physiologie
- Prévention violences & discriminations

DEVIENS PROFESSION NEL.LE

UFO-BLOC 5 :

du 05 au 08/04/2027
du 27 au 29/04/2027
11/05/2027

- Santé / anatomie / physiologie
- Publics spécifiques
- Construction d'un cycle
- Activités et techniques de l'option JSJO
- Communiquer avec les publics
- Environnement professionnel
- Droit du travail
- Piloter son parcours

Test de sélection : 10 décembre 2026
Positionnement : 15 décembre 2026
Formation en organisme de formation : du 11 janvier au 11 mai 2027
168h en organisme de formation et 80 h minimum de stage

Avoir un tuteur qualifié pour les périodes d'alternance en structure

Certification 4 épreuves

- Élaborer un cycle de séance à partir de son terrain de stage
- Mise en situation d'animation
- Élaborer un écrits au cours de son stage
- Entretien autour du projet professionnel

Encadrement

L'équipe pédagogique est composée de formateurs diplômés et compétents.

Méthodes pédagogiques

- Pédagogies active et participative
- Mise en situation réelle sur différents publics
- Alternance tutorée

Évaluation durant la formation

Livret de formation comprenant :

- Le suivi du tuteur.
- Les grilles d'évaluation formative après chaque session de formation.
- Les outils d'auto-évaluation afin d'évaluer la progression en vue des évaluations et de la certification.

Diplôme délivré par

OC Sport
Organisme Certificateur de la branche du Sport

Contact infos :
UFOLEP IDF
3 rue Juliette Récamier
75007 PARIS
formation@ufolep-idf.org
01 43 58 97 08
www.ufolep-idf.org